Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales

Band: 64 (2006)

Heft: 4: L'organisation comme forme aboutie de la domination ; Economie de l'entreprise et capital humain. IV

Artikel: Introduction

Autor: Guénette, Alain Max / Poltier, Hugues

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-141851

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

INTRODUCTION

Alain Max Guénette et Hugues Poltier
Institut du management, Haute École ARC (HES-SO) et Centre lémanique d'éthique (CLÉ), UNIL

Ce dossier regroupe quelques-unes des contributions d'un colloque qui s'est tenu à l'Université de Lausanne en février 2002 sous le titre «La domination à l'ombre du libéralisme». Il s'inscrivait dans un mouvement de scepticisme à l'endroit d'un libéralisme de plus en plus triomphant et fier de lui-même. Avec la chute du mur de Berlin, on aurait définitivement libéré les corps et les esprits, chacun maître chez soi ordonnant sa vie de manière parfaitement autonome. La société libérale serait ce royaume de consciences libres coopérant et se coordonnant sans contraintes ni autres formes d'impositions.

Cette image nous apparaissait de plus en plus comme une pure et simple propagande destinée à nous convaincre de ce que nous vivrions enfin dans *la* société véritablement humaine, et à faire taire les quelques voix qui, encore, s'essayaient à faire entendre les échos des souffrances produites par le système (Davezies, 2004; Dejours, 1998; Poltier et al., 2004). Cela, d'autant plus que ce triomphalisme se doublait d'un autre discours, d'une toute autre tonalité moralisatrice, appelant continûment les individus à «leur» responsabilité pour lutter contre les «dérives de l'individualisme». Double opération en une: innocenter le système et faire porter la charge des «errements» de nos sociétés sur les seuls individus, certains d'entre nous se révélant n'être «pas à la hauteur» de cette responsabilité éminente – qui désormais nous incombe à la faveur du processus d'individualisation que constitue la modernité.

Si les voix relayant la souffrance étaient minoritaires, leur somme n'était néanmoins pas négligeable – en témoignait à soi seul le succès des ouvrages de Marie-France Hirigoyen (1998) –, celles parlant de la domination étaient rares et montrées du doigt comme obscènes: c'était maintenant une question définitivement réglée ! Or, travaillant dans des contextes organisationnels, intervenant dans des entreprises, il nous apparaissait que la contrainte et tous les dispositifs destinés à contrôler l'agir et le comportement des personnes n'avaient certes pas disparus. Au contraire, des formes «soft» d'imposition se développaient, avec les nouvelles technologies notamment. D'où notre soulagement à la lecture de l'ouvrage d'un professeur d'une école de gestion: David Courpasson (2000), *L'action contrainte. Organisations libérales et domination.*

L'ouvrage de David Courpasson a pour objet de construire une théorie sociologique et politique du gouvernement des personnes dans la moyenne et grande entreprise. Il détonnait dans le paysage francophone, toujours marqué par la grande réconciliation au début des années 80, en France tout particulièrement, des citoyens avec l'Entreprise. Un très grand nombre de sociologues avaient commencé alors à se mettre à disposition des organisations dans le double souci de montrer leur efficacité et de les rendre plus humaines. Avec comme conséquence une charge critique affaiblie. Au contraire, Courpasson emprunte une posture résolument critique, ou, pour reprendre ses propres termes, «réaliste-critique». Il met sans

détour le modèle libéral d'organisation devant les contradictions qui le caractérisent, en pointant notamment trois évolutions majeures des quinze dernières années sous forme de paradoxes: d'un côté, les discours vantant la diversité, la compétence et la décentralisation, et de l'autre, les réalités de terrain que sont, respectivement, la conformité, le règne des réputations et la culpabilité. Plus encore, l'auteur montre comment les modalités de gestion s'inscrivent dans une logique qui contraint l'individu à l'obéissance et à la conformation à des principes d'ordre et d'action sous contrôle.

Remettre à l'ordre du jour ce thème on ne peut plus marginal dans le champ des recherches francophones, par le biais d'une analyse structurelle, est précisément l'enjeu premier de l'ouvrage de David Courpasson. Dans ce dessein, notre auteur développe une sociologie de la contrainte en lieu et place d'une sociologie de l'autonomie. C'est le deuxième enjeu. Courpasson s'oppose de fait à l'approche de Michel Crozier dont l'ouvrage théorique *L'acteur et le système* (1977) – écrit avec Erhard Friedberg – a sans doute contribué à l'évacuation du thème de la domination. Pointons d'emblée trois points qui éloignent Courpasson de Crozier et Friedberg. D'abord, contre ces auteurs qui ont été dans les années 70 jusqu'à prétendre que la bureaucratie était une forme organisationnelle vouée à la disparition pure et simple, il estime que jamais les grandes entreprises n'ont été autant dominées par la règle que de nos jours. Ensuite, il pense que depuis plus d'une décennie la notion de zones d'incertitude ne peut plus être considérée comme une ressource, les individus la réinvestissant plutôt dans le sens de «menaces». Enfin, contre l'approche néo-rationaliste de Crozier et Friedberg, Courpasson est intéressé par la question du sens, de la subjectivité des personnes, autrement dit, par leur capacité à s'approprier les règles, les contextes et les contraintes.

Pour bâtir une sociologie de la contrainte, donc, David Courpasson s'appuie d'une part sur une lecture de classiques de la sociologie et de grands auteurs de la théorie des organisations, et d'autre part sur des cas pratiques de transformations qu'il a lui-même analysées. Entre deux, il propose un cadre d'analyse qui signale un troisième enjeu: montrer que la prise en compte de la domination est compatible avec une sociologie capable de rendre compte de l'action.

S'ensuivent comme autant d'illustrations à l'appui de sa thèse deux études empiriques, l'une montrant à travers la transformation du système bancaire une domination dure, et l'autre à travers l'usage de la compétence et de la gestion de projet, une domination plus douce.

Ces cas pratiques permettent d'introduire la notion d'instrumentation de gestion. David Courpasson ne se cantonne pas, en effet, aux seules approches sociologiques et prend en compte également les approches gestionnaires des chercheurs des centres de gestion d'écoles d'ingénieurs françaises qui appréhendent les organisations à travers leurs outils de gestion. Cependant, contrairement à eux pour qui ces outillages ont pour principal objet de structurer l'action collective, Courpasson considère qu'ils servent avant tout à objectiver les menaces.

Deux controverses fondamentales se dégagent. La première se situe, pour reprendre les termes de l'auteur, «dans l'espace laissé ou non à l'action une fois acceptée l'idée d'un projet politique de domination au sein des organisations.» Dès lors, le point d'orgue devient la théorisation de l'autonomie de l'acteur, c'est-à-dire sa responsabilité, quand bien même elle est réduite à l'acceptation. L'autre controverse réside, en amont, dans la part accordée

à l'intentionnalité. Priver l'acteur d'intention, comme le fait notamment Friedberg, c'est faire le choix d'une version apolitique de l'action, prévient Courpasson. Ce faisant, le caractère intentionnel de l'action des gouvernants est sans doute l'un des points les plus critiques de l'analyse structurelle de Courpasson. Signalons, finalement, un enjeu implicite de *L'action contrainte*: l'engagement du sociologue des organisations et du management. Pour Courpasson, il consiste à «comprendre pourquoi les systèmes de gouvernement des entreprises managériales sont ce qu'ils sont, et comment les personnes y vivent ou survivent» (Courpasson, 1999).

David Courpasson a été l'un des rares participants à notre colloque, de nombreux sociologues de sociologie appliquée à l'organisation ayant décliné notre invitation en faisant valoir la «désuétude» de ce thème qui «avait fait déjà assez de mal comme ça !», en référence sans doute aux débats de années soixante et septante. D'autres, sensibles à la thématique pensaient ne pas avoir de choses suffisamment pertinentes à apporter sur ce thème. À cet égard, dans un de ses derniers ouvrages, Claude Dubar (2000) n'écrit-il pas au détour d'une page que la question de la domination est une question essentielle, sans toutefois réellement affronter la question.

Dans sa contribution au présent dossier, David Courpasson s'éloigne des points de vue de la pensée néolibérale et post-bureaucratique des vingt dernières années qui prônent l'autonomie supposément retrouvée, et des approches en termes d'aliénation et d'exploitation. Il part de la définition de la domination comme d'un instrument servant des «dynamiques stratégiques variées dont la finalité est d'atteindre une performance productive assise sur l'obéissance et la conformité des personnes». Son texte est à triple détente. Il signale d'abord quatre phénomènes qui ont pris une ampleur importante ces dernières années, à savoir: stratégies de contrôle endogène; reconstitution de hiérarchies, sophistication instrumentale du pouvoir managérial, impuissance des grands dirigeants et croissance de leur puissance endogène, pour mettre en avant, dans un deuxième moment combien la reproduction de la domination est la condition essentielle de sa légitimité. La figure du «fonctionnaire de la domination» est mise en exergue - que caractérise davantage l'allégeance que la compétence –, ainsi que les stratégies adaptées à un mode de gestion où la subjectivation est centrale. Dans un troisième temps, Courpasson propose une typologie des formes de gouvernance, en croisant formes organisationnelles et formes politiques pour apprécier les aspects de la domination contemporaine. On appréciera la typologie proposée à partir de trois formes organisationnelles – bureaucratique, collégiale, post-bureaucratique) – et de cinq formes politiques – démocratie par la règle, démocratie consensuelle, démocratie professionnelle, despotisme régulé, despotisme social – et de deux critères – degré de concentration du pouvoir, ressort de légitimité des leaders – et pour, finalement, discuter de formes hybrides à l'œuvre actuellement. Remarquons que les formes de domination empruntes de despotisme ne sont pas aujourd'hui à négliger. Courpasson aborde en conclusion la question de la gestion des formes de résistances, ou plutôt, selon ses termes, de rébellions possible.

Un autre acteur du monde des sciences humaines et sociales, politologue, avait répondu à l'invitation, lui aussi professeur au sein d'une école de gestion. Dans son ouvrage, *La bureaucratie libérale. Nouvelle gestion publique et régulation organisationnelle* (2003), David Giauque montrait combien la nouvelle gestion publique (NGP) s'est imposée, dans le courant des années 1990, comme la nouvelle tendance managériale à la mode au sein des

organisations politico-administratives, avec entre autres objectifs: la séparation des activités stratégiques des activités opérationnelles, le rapprochement du citoyen-client, l'augmentation de la qualité des prestations publiques, et l'introduction d'outils de gestion modernes visant à augmenter l'efficience et la productivité des organisations publiques. Peu d'analyses avaient été faites des impacts réels de ces réformes sur le fonctionnement organisationnel des instances ou services administratifs. L'ouvrage de Giauque comblait cette lacune en abordant, précisément, la problématique des conséquences organisationnelles des mutations administratives engagées, dégageant notamment cinq tensions organisationnelles: une tension institutionnelle, c'est-à-dire l'ancrage environnemental de l'organisation, la nature de son insertion dans un contexte politique, économique et sociétal plus large; une tension managériale, soit la capacité de l'organisation à arbitrer le conflit entre les exigences stratégiques et la relation salariale; une tension du pouvoir qui voit s'affronter les groupes et les acteurs au sein des organisations en fonction d'enjeux particuliers; une tension culturelle ou symbolique qui a trait aux nécessaires processus identitaires et de socialisation; et, finalement, une tension légitimationnelle, soit l'obligation faite à l'organisation de légitimer ses pratiques et ses résultats à la fois auprès de son environnement, mais également auprès de ses employés. Loin des plaidoyers traditionnels en faveur des changements administratifs, David Giauque mettait en exergue les nombreuses injonctions contradictoires auxquelles les employés de la fonction publique sont aujourd'hui confrontés. À cet égard, l'auteur estime que nous sommes en train d'assister à la mise en place d'une nouvelle dynamique régulationnelle des organisations publiques. David Giauque la nomme «bureaucratie libérale» comme forme de domination nouvelle sur fond de contradiction fondamentale entre, d'une part, les objectifs et promesses officiels liés aux réformes et, d'autre part, la réalité du terrain, le vécu quotidien des acteurs.[1]

David Giauque dans sa contribution au présent dossier, part de l'ouvrage de Courpasson avec lequel il partage le souci de réintégration du concept de domination dans l'analyse du fonctionnement des organisations, en effectuant cependant un écart. Alors que Courpasson étudie le discours comme un des éléments des dispositifs de contrainte et d'imposition, Giauque l'autonomise pour faire apparaître un contrepoids à l'homogénéité des théories «économicistes» et «managérialistes» dont il pointe, en les discutant, les hypothèses sous-jacentes. S'inscrivant davantage dans une visée politique que proprement sociologique, le mérite de sa contribution revient donc à mettre en question la cohérence supposée des approches de l'organisation. En s'attaquant notamment à celles basées sur l'«individualisme méthodologique» qui fondent approches économiques et nombre d'approches sociologiques, il met en exergue l'incapacité des approches en économie à rendre compte de l'action collective.

On constate en effet que dans les sciences humaines et sociales, le paradigme de l'individualisme, sinon ontologique, du moins méthodologique, occupe une position de plus en plus dominante. Sa thèse peut être très brièvement formulée de la manière suivante: quelle que soit la réalité sociale dont il s'agit de rendre compte, l'enjeu, pour le chercheur, est de parvenir à montrer qu'il est possible de l'expliquer comme étant la résultante, par agrégation, d'une infinité de décisions individuelles dont, à chaque fois, on peut établir la rationalité, du point

---

1 D. Giauque a poursuivi les réflexions engagées dans son ouvrage de 2001 dans un ouvrage subséquent (Emery et Giauque, 2005).

de vue de chacun des individus concernés (et cela qu'on aborde la question du point de vue de l'individu isolé, choisissant les moyens propres à lui permettre d'atteindre ses objectifs; ou de l'individu en interaction, situations dans lesquelles il doit tenir compte de la rationalité des tiers dans leur choix pour prendre lui-même la bonne décision: son choix dépend, en partie en tout cas, du choix des autres). Le corollaire de cette position méthodologique est donc qu'une catégorie désignant un être collectif a un statut épistémologique dérivé; que comprendre cet «être collectif» suppose sa réduction à la logique des raisons individuelles qui motivent les individus – en quelque sorte les «briques» dont sont faites les entités collectives – à son édification.

C'est cette thèse de l'individualisme méthodologique que David Giauque critique particulièrement, et, ce faisant, met à l'épreuve dans son incapacité à rendre compte de l'action collective. La question telle que nous la voyons pourrait être résumée par quelques questions qui vont dans le sens des critiques de Giauque: quelle place occupent les jugements et les comportements moraux dans la formation de l'équilibre général en économie ou dans les fonctionnements des coopérations au travers des «jeux» en sociologie appliquée aux organisations? Ceux-ci ne renvoient-ils pas à des catégories collectives – par quoi il faut entendre ici des catégories irréductibles à des raisons (motivations) strictement individuelles? Ou encore: ne doit-on pas, en dernière analyse, renvoyer l'agir économique des individus à un contexte social (normes, croyances, etc.) qui lui préexiste et le rend possible? Dit autrement, tout comme il est impossible d'expliquer le marché à partir des seuls comportements individuels, il nous paraît, et en cela nous partageons la percée de Giauque et son souci de réhabilitation du «politique», difficile de rendre compte de l'agir organisationnel dans toutes ses dimensions.

Peu après l'ouvrage de Courpasson, en paraissait un autre sur la domination, écrit par un jeune sociologue-théoricien-critique qui sortait le concept de domination des catacombes du libéralisme théorique. Danilo Martuccelli (2001) faisait paraître les *Dominations ordinaires. Exploration de la condition moderne.*

Il s'y attachait à pointer, au début, les limites de sept approches traditionnelles de la domination parmi lesquelles celles de classes, de pouvoir, d'idéologie, etc. Pour mieux rendre compte de la subjectivité des acteurs à l'intérieur d'une consistance spécifique propre à la condition moderne, il introduit ensuite la notion d'«élasticité» de la vie sociale. La prise en compte de ce concept qu'il approfondit dans le chapitre le plus théorique de l'ouvrage – analyser les faits sociaux à travers le concept d'élasticité de la vie sociale, plutôt que d'analyser la société de façon globale et totalisante – le conduit à construire des outils les plus ouverts possibles. Il en explorait longuement quatre: l'initiative, la protection, la dévolution et les coupures du réel, autant de grammaires pour analyser les situations de domination dans la réalité moderne. L'idée de l'auteur revient toujours à laisser voir la marge des actions possibles dont les acteurs disposent, tout en tentant d'éclairer les contraintes devenues de plus en plus obscures.

Bien que la condition des individus contemporains soit difficile puisqu'ils affrontent de multiples problèmes, les marges de manœuvre sont, paradoxalement, en même temps plus ouvertes. Plutôt que de reconnaître ces marges comme une tactique de désespoir du dominé, ou comme un élément des bribes de contestation héroïque future de l'acteur historique comme cela a souvent été fait, Martuccelli propose de l'interpréter en dehors de ces concep-

tions, héroïque ou misérabiliste. Pour réaliser ce projet, il se tient à égale distance d'une appréhension des dominations ordinaires qui donnent un rôle prépondérant à l'acteur ou aux structures sociales, considérant ces deux voies comme autant d'impasses.

La spécificité de cet ouvrage, dont le but est de proposer une théorie de l'agir conflictuel, consiste dans l'analyse des dominations comme des états et des épreuves différenciées, plutôt que comme de l'exploitation et des contraintes. Il les appréhende donc comme des situations vécues qui ne se laissent pas saisir par une pensée globale. Parce qu'il juge insatisfaisantes les perspectives classiques que constituent l'imposition et la résistance, il appréhende la domination comme un univers fait d'un ensemble d'états et d'épreuves différenciées de dominations, à l'intérieur et à travers lesquelles les individus sont confrontés à des expériences dont on n'arrive jamais clairement à savoir qui en est responsable et à qui elles profitent. C'est ce contexte historique inédit de positions sociales fluctuantes, que l'analyste de la condition moderne ne peut rattacher ni à un lieu ni à un groupe, que le sociologue se doit pourtant d'affronter méthodologiquement. Un contexte où les rapports structurels de domination existent toujours bel et bien, quoiqu'ils ne fassent plus système.

Dans sa contribution au présent dossier, Danilo Martuccelli reprend les impasses théoriques auxquelles ont conduit les diverses approches sociologiques, voire philosophiques, fondées, pour la plupart, sur l'idée d'une extension du consensus rationnel. Il pose au centre de sa réflexion l'analyse des épreuves subjectives et des états sociaux pour penser les dominations ordinaires dont il construit une grammaire. Cette première inflexion pour pouvoir prendre en compte le mouvement caractéristique des sociétés modernes, à savoir l'expansion des contrôles au travers de «processus contradictoires d'encadrement organisationnel». Il ajoute quatre autres inflexions: la considération des contraintes, l'action comme protection, les effets induits de l'idéologie dominante et les conditions d'une critique concrète de la domination.

De ces trois études, quant à nous, nous retenons les conclusions suivantes – en même temps points de départ pour la suite de notre travail:

À suivre les auteurs, la domination n'est plus pensable dans les termes classiques – marxistes, presque – de l'exercice par une classe de la dominance sociale, cela au détriment de la classe des salariés, dominés aux fins de l'exploitation, de l'appropriation de la plus-value. Aussi demande-t-elle à être repensée dans un autre cadre analytique, un cadre pour lequel la domination, si elle a lieu, ne doit pas être saisie comme produit intentionnel, mais plutôt comme effet de la structure – qui elle-même ne résulte pas d'un plan délibéré mais d'un effet de composition.

La domination n'est pas pensable du point de vue des approches liées à l'individualisme méthodologique, utilisé essentiellement en économie, mais aussi – et de plus en plus – en sociologie. Ici, les sciences de gestion, dans leur capacité à rendre compte de l'action collective, ont sans nul doute un rôle théorique à jouer. Nous pensons en particulier aux contributions de Armand Hatchuel (Hatchuel, 1997; David, Hatchuel et Laufer, 2001) dont l'effort conceptuel pour élaborer une théorie de l'action collective mérite d'être relevé.

Notons enfin la centralité, dans les textes de notre dossier, de la notion de subjectivation. Chez Courpasson, elle est saisie comme le corrélat de l'idéologie entrepreneuriale inscrivant chacun dans la tension générée par l'appel à se faire entrepreneur de soi et à la conformité. Chez Martucelli, cette subjectivation est celle qui résulte de l'épreuve que chacun fait d'être

assigné à se définir dans un champ de tensions propre, individualisé, par rapport auquel il doit construire une réponse. Si, ici, le concept de domination conserve une pertinence, c'est en particulier parce que le champ des épreuves sociales auxquelles sont confrontés les individus est à la fois extrêmement différencié et inégalitaire: certains font face à des difficultés – qu'ils ne choisissent pas, qui leur sont imposées du fait de leur état social – bien plus importantes que d'autres. Ce concept s'avère en outre pertinent pour comprendre l'intensification d'un discours de «surresponsabilisation» des individus, vite soumis à la moralité punitive lorsqu'ils ne s'avèrent pas «à la hauteur», et dont l'envers est la disqualification et relégation du discours de la solidarité.

Ce «chantier» autour de la domination poursuit les efforts menés dans les ouvrages précédents où nous engagions une réflexion sur les nouvelles formes d'organisation du travail et les pathologies qui y sont liées (Terrier et Poltier, 2001; Poltier et al., 2004; Gonik et al., 2004). Tout comme la question de la santé, ne pourrait-on pas mettre l'organisation du travail, l'organisation en tant que système de gouvernance à la question?[2]

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Courpasson D., 1999, «Entre fascination et dénonciation: sociologie et management des organisations», *Sociologie du travail*, vol. 41, pp. 295-305

Courpasson D., 2000, *L'action contrainte. Organisation libérales et domination*, Paris: P.U.F.

Crozier M., Friedberg E., 1977, *L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective*, Paris: Seuil

Davezies P., 2004, «Organisations du travail et pathologies émergentes», dans Gonik et al., *Revue économique et sociale*, vol. 62, n°2 (juin)

David A., Hatchuel A., Laufer R. (dir), 2001, *Les nouvelles fondations des sciences de gestion*, Paris-Vuibert Fnege

Dejours C., 1998, *Souffrance en France: la banalisation de l'injustice sociale*, Paris: Seuil

Dubar C., 2000, *La crise des identités. L'interprétation d'une mutation*, Paris: P.U.F.

Emery Y., Giauque D., 2005, *Paradoxes de la gestion publique*, Paris: L'Harmattan

Giauque D., 2003, *La bureaucratie libérale. Nouvelle gestion publique et régulation organisationnelle*, Paris: L'Harmattan

Gonik V., Kurth S., Vernez D., Guénette A.M., and Poltier H. (dir), 2004, «Évolution du monde du travail et pathologies émergentes: introduction», *Revue économique et sociale*, vol. 62, n°2 (juin), 9-10.

---

2 L'invitation au colloque était ainsi libellée: «Le libéralisme contemporain accomplit-il la promesse d'émancipation à l'origine du mouvement des Lumières et du renversement des régimes monarchiques et autoritaires? Son triomphe signifie-t-il du même coup que, dans la société libérale avancée, tous les individus jouissent également de leur liberté et de leur indépendance et que, partant, la question de la domination est tout simplement obsolète, dépassée? Ou, au contraire, la domination persévère-t-elle en dépit des affirmations proclamant l'avènement de la société des individus – par quoi il est généralement sous-entendu: des individus ayant enfin conquis leur autonomie et leur droit à l'indépendance et à la différence? Poursuivant l'hypothèse, ne pourrait-on pas aller jusqu'à dire que notre époque est radicalement schizée entre la sphère des rapports publics/privés des organisations économiques où il serait laissé libre cours au projet de domination des organisations aux dépens de ceux qu'elles mobilisent au service de leurs fins et celle des rapports au sein de l'espace public/public où chacun serait regardé comme souverain en tant qu'il dispose de ce pouvoir d'appel ultime que constitue le droit de vote – ou tout au moins le droit d'opiner? Ne trouverait-on pas aussi dans cette schize une des sources de notre difficulté à penser la question de la domination dans la société contemporaine, question rendue quasi tabou à la faveur du discours triomphant de l'invidualisme? Et s'il s'avère que la domination est encore à l'ordre du jour, quelle forme donner aujourd'hui au combat pour l'émancipation?»

Hatchuel A., 1997, «Comment penser l'action collective? Théorie des mythes rationnels», dans Tosel A, Damien D. (dir), *L'action collective*, Besançon: Presses universitaires de Franche-Comté

Hirigoyen M.-F., 1998, *Le harcèlement moral. La violence perverse au quotidien*, Paris: Syros

Martuccelli D., 2001, *Dominations ordinaires. Explorations de la condition moderne*, Paris: Balland

Poltier H., Guénette A.M., Henchoz A.-M. (dir.), 2004, *Travail et fragilisation. L'organisation et le management en question*, Lausanne: Payot

Terrier J., Poltier H. (dir.), 2001, *Vers de nouvelles dominations dans le travail?*, Lausanne: Payot